



Bac 2023 : « Les réformes du lycée et du baccalauréat induisent des distorsions et des contradictions qui sont désormais bien visibles »

Alors que la réforme du bac a été pleinement déployée en 2023, la présidente de l'Association des professeurs de philosophie, Marie Perret, alerte, dans une tribune au « Monde » sur les effets de cette nouvelle organisation sur les élèves et appelle à revoir le calendrier des épreuves. Cette tribune paraît dans « Le Monde de l'éducation ». Si vous êtes abonné au « Monde », vous pouvez vous inscrire à cette lettre hebdomadaire en suivant ce lien

Pour la première fois cette année, le nouveau baccalauréat s'est déroulé conformément à ce que la réforme prévoyait. Les candidats ont passé leurs deux épreuves de spécialité en mars, soit trois mois avant les épreuves de philosophie et de grand oral. Dès la mi-avril, ils ont eu connaissance des notes obtenues à leurs deux épreuves de spécialité. Ils connaissaient donc près de 82 % de leur note finale. Alors que le troisième trimestre commençait à peine, l'écrasante majorité d'entre eux savait qu'ils étaient déjà bacheliers, et quelques-uns qu'ils ne pouvaient plus l'être. On peut désormais avoir réussi ou raté le baccalauréat alors même que toutes les épreuves n'ont pas eu lieu.

A cette première contradiction s'en ajoute une deuxième : les élèves reçoivent les réponses aux vœux qu'ils ont formulés sur Parcoursup dès le début du mois de juin. Ils savent qu'ils sont déjà étudiants alors qu'ils sont encore lycéens et qu'il leur reste à passer l'épreuve de philosophie et de grand oral. C'est là, incontestablement, un facteur de démobilisation supplémentaire. Ces deux dernières épreuves semblent déjà de l'histoire ancienne. Les élèves ont, pour la plupart d'entre eux, tourné la page de leurs trois années de lycée.

L'épreuve de philosophie est singulièrement vidée de son enjeu. Le coefficient qui lui est affecté est, en effet, dérisoire. Il est inférieur à celui de l'épreuve de grand oral. Il y a là une véritable anomalie.

L'épreuve de philosophie exige des élèves un travail important : ils doivent s'approprier les méthodes de l'explication de texte et de la dissertation, travailler à construire un jugement critique, apprendre à interroger leurs représentations spontanées, à nuancer leurs analyses, à conceptualiser et à penser avec les philosophes. L'épreuve du grand oral, quant à elle, est préparée dans la plus grande précipitation. Aucune heure n'est dévolue dans les emplois du temps à sa préparation. Les élèves, de plus, ne la prennent guère au sérieux. Comment pourrait-on leur en tenir rigueur ? Les attendus de cette épreuve sont flous. Les élèves savent avec quelle bienveillance elle est évaluée. Ceux qui la préparent consciencieusement n'ignorent pas qu'un « professeur naïf », étranger à la discipline sur laquelle s'adosse leur exposé, siègera au jury. Cela contribue un peu plus à son discrédit.

Avec une épreuve isolée au mois de juin et un coefficient qui ne récompense guère le travail de leurs élèves, les professeurs de philosophie constatent à quel point celle-ci est devenue insignifiante. C'est là une autre contradiction de la réforme : l'enseignement de la philosophie a été marginalisé, alors qu'il est pourtant essentiel à la construction de l'autonomie du citoyen.

L'effacement du troisième trimestre accentue un peu plus l'isolement de l'épreuve de philosophie. Celle-ci a lieu au terme d'un trimestre qui s'étire dans une étrange vacuité. Les professeurs ont souvent fait cours devant des classes dégarnies. Quand les élèves étaient présents, ils avaient perdu toute motivation. Le troisième trimestre de l'année de terminale est devenu, en somme, le premier des vacances d'été.

Cette démobilisation générale est l'effet d'un calendrier particulièrement déséquilibré et destructurant. Les élèves subissent, pendant les deux premiers trimestres, une pression constante. Ils savent que chaque note comptera dans leur dossier Parcoursup. Ils doivent s'approprier en six mois les programmes de leurs spécialités, lesquels sont, quelle que soit la discipline, lourds et ambitieux. Après le passage des épreuves au mois de mars, toute cette pression s'évanouit et laisse place à un climat de prévacances.

Ce climat a évidemment nui à tous les élèves. Certains commenceront leurs études supérieures après avoir cessé de travailler pendant près de cinq mois. Mais il a surtout été préjudiciable à la minorité des élèves qui savaient leurs résultats tangents. Pour eux, tout se jouait sur les deux épreuves finales. Or, comment rassembler ses forces et concentrer ses efforts quand la majorité des élèves présents crient déjà victoire et déclarent qu'ils ont autre chose à faire qu'à se remettre à travailler ? On peut imaginer à quel point la situation était cruelle pour ces élèves qui redoutaient de voir leur baccalauréat compromis.





Le jeu en vaut-il la chandelle ? Est-il raisonnable d'imposer aux élèves de terminale un calendrier qui les contraint à s'appropriier les programmes de spécialité à marche forcée, favorise l'absentéisme et la démobilitation au troisième trimestre et marginalise l'épreuve de philosophie, tout cela pour que les deux notes de spécialité comptent dans le dossier Parcoursup ?

La question se pose avec d'autant plus d'acuité que l'argument justifiant ce calendrier absurde est, lui aussi, contradictoire. Si les élèves doivent impérativement passer leurs épreuves de spécialité en mars, c'est, nous dit-on, pour qu'il y ait au moins deux notes « objectives » dans leur dossier Parcoursup. Mais si l'objectivité de l'évaluation du travail des élèves par leurs professeurs est sujette à caution, pourquoi avoir introduit au baccalauréat une part aussi importante de contrôle continu ? N'est-ce pas l'aveu implicite que les notes obtenues à des épreuves nationales et anonymes sont les mieux à même d'attester d'un niveau scolaire ?

Cet argument est, de plus, bien fragile. Nos collègues qui sélectionnent les dossiers Parcoursup peuvent légitimement douter de la représentativité des notes de spécialité. Ils ne peuvent les comparer aux moyennes nationales ni même académiques. Le ministère refuse de communiquer ces données avant la fin de la session du baccalauréat. Ces notes ne sont pas non plus significatives. La réforme du lycée, en effet, a mis les disciplines en concurrence. Or, cette concurrence crée un effet systémique : elle génère une forme de « dumping » par les notes. Pour rester compétitive sur ce grand marché qu'est devenu le lycée réformé, chaque spécialité a tout intérêt à présenter une moyenne avantageuse. La réforme du lycée était supposée laisser aux élèves la liberté de choisir leurs spécialités selon leurs goûts : elle les incite, surtout, à faire de petits calculs. Une spécialité sera d'autant plus choisie qu'elle sera susceptible de rapporter des points. Cette inflation mécanique des notes justifierait, à elle seule, une remise à plat de la réforme du lycée.

Les réformes du lycée et du baccalauréat induisent des distorsions et des contradictions qui sont désormais bien visibles. Le ministère va-t-il continuer à ignorer les alertes des professeurs ? La reconquête du troisième trimestre de terminale va-t-elle devenir un nouveau mantra ? Le ministère a déjà épuisé tous les subterfuges possibles. Menacer les élèves absentéistes d'une mauvaise appréciation sur le livret scolaire, repousser les conseils du troisième trimestre au mois de juin, les persuader de la nécessité de venir en cours jusqu'au bout pour se préparer à leurs études supérieures, faire valoir que le bulletin du troisième trimestre peut compter dans la procédure complémentaire de Parcoursup : tout cela s'est révélé parfaitement vain.

La seule mesure susceptible de reconquérir le troisième trimestre de terminale est pourtant simple. C'est celle que demande la grande majorité des organisations syndicales et des associations de professeurs spécialistes : reporter les épreuves de spécialité au mois de juin.

Marie Perret

(présidente de l'Association des professeurs de philosophie de l'enseignement public)

S'abonner

